

ANR 34 - Randonnées

**C'est bon la
convivialité !**



PIQUE NIQUE D'AUTOMNE 2023

Vous avez été informés lors de la diffusion du programme des randonnées du 2nd semestre 2023 de la création d'une journée *Pique-Nique d'Automne* sur le principe des ex journées des hommes.

Elle est prévue cette année **le jeudi 21 septembre** sur le site du Club Sportif des Cheminots situé impasse du Mas St pierre au bout de l'avenue de Maurin, entre le stade Cholet et la piscine « tournesol » Jean Vives (voir plan ci-joint). Deux parkings situés, à droite et à gauche, en bas de l'impasse sont à votre disposition. Nous serons au calme et à l'ombre.

Rendez-vous le matin dès 10h, pour ceux qui le souhaitent, pour le départ d'une randonnée facile (5 km, 50m, 1h30) qui nous amènera jusqu'au Parc Montcalm.

À 12h, prise en commun de l'apéritif préparé par les organisateurs. Amener quelques amuse-gueules.

Le repas sera préparé et servi par l'équipe organisatrice. Le menu sera composé de moules, de saucisse grillée accompagnée de chips et de salade, de fromage et d'un dessert. Vins blanc, rosé, rouge et du pain accompagneront le tout.

Les tables et les chaises sont déjà sur place ; L'eau est fournie.

Prévoir personnellement : verres, couverts et assiettes.

L'après-midi ; sieste, balade éventuelle, pétanque (nombreux terrains à disposition)

Participation de 10 euros par personne ; Manifestez-vous impérativement (au moins par téléphone ou par mail) avant le lundi 11 septembre.

Il est demandé aux participants de régler par chèque à l'ordre de ANR HERAULT RANDONNEE. Dans une enveloppe, mettre le chèque du montant correspondant au nombre de repas retenus et votre bulletin de participation. Le tout sera remis ou adressé à Ghislaine (06 83 85 92 51) ou Jean-Pierre (06 82 28 63 92) REYNOUARD au 619 Rue Croix de Figuerolles 34070 MONTPELLIER avant le 11 septembre.

BULLETIN DE PARTICIPATION – Pique-Nique du 21/09/2023

À transmettre avant le 11 septembre avec le chèque correspondant à l'ordre de ANR HERAULT RANDONNEE

Nom et Prénom : _____

Nombre de participants ; _____ x 10€ = _____ €

